

Des scandales comme les avions renifleurs ou le Crédit Lyonnais ont marqué certains des gouvernements précédents. L'éolien industriel, initié en 2001 sous le gouvernement Jospin et conforté par le gouvernement Villepin est un scandale du même ordre.

L'éolien industriel est une imposture écologique car il ne peut pas réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) produits en très grande majorité par les transports routiers, l'industrie, l'agriculture, ... Environ 5% des émissions de GES proviennent de centrales thermiques nécessaires à la régulation des variations non prévisibles de la demande d'électricité (source CITEPA) et ils ne peuvent en aucun cas être remplacés par de l'éolien essentiellement intermittent.

L'éolien industriel est une imposture écologique car ses variations non prévisibles s'ajoutent aux variations non prévisibles de la demande d'électricité et doivent être régulées de même par des centrales thermiques productrices de GES. Le nucléaire n'est pas assez flexible et l'hydraulique est au bout de ses capacités et souvent éloigné des zones de production de l'éolien.

La France qui exporte au moins 15% de sa production d'électricité n'a pas besoin d'éolien et encore moins des centrales thermiques de régulation pour cet éolien. L'excédent de production actuel couvre largement l'augmentation prévue de la demande (qui a d'ailleurs diminué en 2006). En 2012, l'EPR viendra ajouter 1300 MW à la capacité de production d'électricité du pays.

Mais comme pour chaque MW éolien il faut un MW thermique de régulation, dans la PPI (juillet 2006) (Programmation Pluriannuelle des Investissements), le ministre de l'Industrie (F.LOOS), complètement acquis au lobby éolien, a prévu **5300 MW de thermique** (et l'infrastructure correspondante) qui ne serviront uniquement qu'à la régulation de l'éolien. Il n'y a aucune autre raison d'être pour ce thermique qui va générer des émissions de GES considérables (qui vont faire perdre à la France son premier rang européen en termes d'émission).

L'électricité éolienne produite ne remplace rien et augmente simplement la production (et donc les quantités exportables)

La CRE (Commission de Régulation de l'Energie) et d'autres experts indépendants comme JM.JANCOVICI vous confirmeront tout cela.

L'éolien industriel est une arnaque financière. En effet, l'arrêté Pierret-Cochet (juin 2001) prévoit le rachat du kWh éolien par EDF à un prix exorbitant. EDF refacture le surcoût de l'éolien par rapport au nucléaire à la communauté des usagers d'EDF (ménages et entreprises) à travers la CSPE. Du coup, une nuée de prédateurs se ruent sur le moindre site un peu venté pour y installer le maximum de machines (150 m de haut actuellement). Mais apparemment cela ne suffisait pas au lobby éolien qui a obtenu en juillet 2006 de F.LOOS de nouveaux tarifs encore beaucoup plus avantageux. La CRE (qui a, à chaque fois émis un avis défavorable) a dénoncé des rentabilités après impôts de 20% à 40%.

Le coût. La PPI 2006 de F.LOOS prévoit également la construction de 13500 MW éolien pour 2010. Le chiffre d'affaire correspondant représente un montant de l'ordre de 45 MILLIARDS d'euros sur 20 ans payé par EDF aux promoteurs en rachat de courant éolien.

Sur ces 45 MILLIARDS :

- environ 1/3 représente le coût des machines (toutes étrangères) et vient donc s'ajouter au déficit de la balance des paiements
- 1/3 représente le bénéfice des promoteurs. Un tel « jackpot » les rend positivement fous d'impatience d'investir le plus possible et le plus rapidement possible quitte à ne pas être trop regardant sur les moyens d'y parvenir.

EDF récupère directement 18 MILLIARDS (via la CSPE) comme surcoût par rapport au nucléaire, sur les ménages et les entreprises françaises avant de revendre ce courant. EDF s'offre aussi une partie des bénéfices des promoteurs par sa filiale « EDF énergies nouvelles » achetée sous le nom de « SIIF énergies » et qui est un des opérateurs majeurs de

l'éolien industriel en France. En fait le surcoût de l'éolien par rapport au nucléaire pour 13500 MW se monte à 29 MILLIARDS si on tient compte du CO2 généré (d'après BIRRAUX-LE DEAUT)

En plus de la CSPE, la collectivité française finance indirectement un montant minimum d'environ 10 à 15 MILLIARDS pour la construction de centrales thermiques (à charbon, à fuel et à gaz), le carburant nécessaire correspondant et de nouvelles infrastructures (lignes, condensateurs, etc.). Tout cela sans compter les prêts de l'ANVAR, du FIDEME et d'une partie du budget de l'ADEME.

La collectivité française est donc taxée d'un montant de 30 à 47 MILLIARDS d'euros sur 20 ans que dure au minimum une éolienne soit en moyenne 2 MILLIARDS par an, montant qui s'impute sur la consommation et donc la croissance. Avec les 25000 MW d'A.ANTOLINI ce sera le double.

Les nuisances visuelles sonores et autres sont insupportables et provoquent la colère des riverains victimes de l'éolien industriel.

Les machines placées sur les crêtes saccagent le patrimoine paysager et historique. Les sites les plus emblématiques de la première destination touristique au monde n'arrêtent pas les vandales prédateurs : le château de Thoiry, le champ de bataille d'Azincourt, Le Pont d'Avignon, l'abbaye de Fondfroide, le cap corse, etc.

Les promoteurs mettent des machines à 300 m des habitations alors que l'Académie de Médecine recommande au minimum 1500 m (ce qui déjà trop peu) pour les nuisances sonores.

Les riverains proches voient la valeur immobilière de leur maison chuter.

Les riverains craignent pour leurs enfants qui vont jouer près des machines qui projettent de gros morceaux de glace dus au givre ou des morceaux des pales qui se cassent.

Les gîtes ruraux, chambres d'hôtes, proches d'un site éolien, voient leur clientèle fuir avec les pertes d'emploi correspondantes.

Les maires sont l'objet de pressions énormes.

Etc.

De plus, le constructeur envoie ses équipes monter et entretenir les machines sous télésurveillance 24 heures sur 24. L'éolien industriel génère un emploi **permanent** par MW à l'usine du constructeur mais aucun en France.

Le lobby éolien réunit des acteurs très différents et d'abord :

- **Les grosses multinationales de l'énergie** qui font de l'éolien uniquement pour le marketing et ainsi paraître « vert » : BRITISH PETROLEUM, TOTAL, GENERAL ELECTRIC, AREVA (qui a voulu acheter le constructeur allemand d'éoliennes Repower, mais en a été empêché par T.BRETON), SHELL, EDF, GDF, SUEZ, WESTINGHOUSE, SIEMENS, etc. De plus, ce marketing rapporte de l'argent au lieu d'en coûter.
- **Les promoteurs** qui font cela uniquement pour les profits mirifiques (garantis par l'Etat sur 15 ans) avec dans leurs basques toute une nuée d'officines, de cabinets d'études, d'experts en tout genre, d'intermédiaires écologico-financiers, de banques, de fonds de pension, de fonds d'investissement, de fonds de paradis fiscaux, etc.

Tout ce monde est en général membre du SER (Syndicat des Energies Renouvelables) dont le président ANDRE ANTOLINI était également président de EDF-Energies nouvelles (ex SIIF Energies). Les promoteurs pressés et avides utilisent des méthodes de voyous. A.ANTOLINI s'est fait pincer en Corse et mettre en examen par le juge Courroye pour « financement de mouvement terroriste en bande organisée ». Le patron d'EDF l'a viré d'EDF-Energies nouvelles (avec un beau parachute doré) mais sans vergogne, il est resté président du SER et s'active à qui mieux mieux au Grenelle de l'environnement pour que le gouvernement se prononce pour 25000 MW éoliens en 2015 et finance et facilite l'éolien. Un autre promoteur s'est illustré (Canard Enchaîné) dans l'utilisation de paradis fiscaux pour des sites dans l'Aveyron. Et toutes ces manœuvres peu ragoutantes ne sont que la partie visible de l'iceberg.

Le lobby éolien compte aussi dans ses rangs **le ministère de l'Industrie** qui s'était déjà illustré avec C.PIERRET dans les tractations avec A.ANTOLINI en 2001 sur le prix de rachat.

Font également partie du lobby éolien, tout ce que la France compte d'antinucléaires :

- La majorité des cadres de **l'ADEME** que D.VOYNET et Y.COCHET ont persillé en leur temps de militants. Le précédent patron de l'ADEME (P.RADANNE) s'est d'ailleurs fait épingleur par l'IGF pour gaspillage et

prise d'intérêt (gros actionnaire d'un cabinet d'étude vivant des commandes de l'ADEME dont il était directeur). Le 8 février il a été auditionné par le Sénat et a froidement déclaré qu'il préférerait les gaz à effet de serre aux déchets nucléaires. Les points « Info-Energies » installés par l'ADEME comptent parmi les zéloteurs les plus acharnés de l'éolien industriel. L'ADEME est devenu le « VRP » des promoteurs.

- Les « Verts », France Nature Environnement, Green Peace, Sortir du Nucléaire, le CLER, l'observatoire des énergies renouvelables, etc.
- La LPO (ligue de protection des oiseaux) qui fait des expertises avifaune favorables aux projets éoliens
- S.ROYAL avec un ancien directeur de Green Peace dans son staff, etc.
- Des journaux comme La France Sauvage, Panda magazine, ...

Comme P.RADANNE, les antinucléaires préfèrent les GES au nucléaire qui est pour eux « le grand Satan ». Avec l'éolien, ils auront les deux. Complètement autistes, ils n'ont pas compris que sans une alternative crédible et réaliste aucun gouvernement ne remettra en cause le nucléaire.

S'ajoute également une nébuleuse de « bobos » urbains et de petits marquis de l'écologie pour qui l'éolâtrie est à la mode.

Une grande partie des citoyens et d'hommes politiques sont pro-éoliens par ignorance de ce qu'est véritablement l'éolien industriel et parce que c'est politiquement et écologiquement correct. S. PELTIER (« pour moi l'éolien est naturellement bon », N.HULOT, R.BACHELOT, J.L.BORLOO en sont des exemples. Il faut y ajouter également :

- Une partie des préfets et une bonne partie des Commissaires du gouvernement qui prennent ouvertement partie pour l'éolien dans les tribunaux administratifs (alors qui se doivent d'être impartiaux)
- La majorité des élus socialistes (gauche plurielle oblige)
- Une partie des parlementaires UMP et une bonne partie des sénateurs de tous bords.

A l'étranger, l'éolien industriel est un échec. Au Danemark et en Allemagne cela ne réduit pas les émissions de GES. En Allemagne, A.MERKEL et l'équivalent allemand du MEDEF cherchent désespérément un moyen politique de relancer le nucléaire et de s'affranchir de cette aberration. Un article récent du SPIEGEL décrit le « flop » de l'éolien allemand qui n'existe que par des fonds défiscalisés. L'Espagne met en route la construction de 20 centrales thermiques au gaz pour la régulation de l'éolien.

En résumé, l'éolien industriel est une imposture écologique doublé d'une arnaque financière d'au moins 2 milliards par an extorqués à la collectivité française par des prédateurs aux méthodes mafieuses. Cela plombe la balance des paiements et la croissance tout en imposant des nuisances insupportables aux riverains. C'est soutenu par la propagande mensongère de type religieux intégriste des khmers verts antinucléaires.

Pierre BONN La Pendude 11320 MONTMAUR pbvdc@free.fr

vice président de l'ADENL (Association de Défense de l'Environnement en Nord Lauragais)

L'ADENL est membre de la FNASSEM, de la Fédération de l'Environnement Durable (FED) et de Vent de Colère